

---

**Sainte-Idre, le 07 novembre 2022**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 7<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idre, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Siège # 2
Mme Carmen Fournier, conseillère ;	Siège # 3
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller ;	Siège # 6

Absent :

Mme Nathalie Daoust, conseillère	Siège # 1
----------------------------------	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Sont également présentes Marie-France Lévesque directrice générale et greffière-trésorière.

---

383-11-2022

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre
4. Présentation et approbation des comptes
5. Période de questions des citoyens
6. Réfection du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang - Décompte progressif #3 des travaux exécutés
7. Appels d'offres de services regroupés
8. Rue des Cèdres
9. Eaux usées
10. Entente intermunicipale
11. Budget révisé
12. Dodge Ram 2005
13. Autres sujets :
  - a) Fête de Noël - distribution de cadeaux
  - b) Demande d'aide financière – Maison des familles de La Matapédia
  - c) Demande de dons pour le centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent
  - d) Demande d'aide financière pour l'accorderie de La Matapédia
  - e) Demande d'aide financière pour Les Amiram de la Vallée Inc.
  - f) Vœux de Noël
14. Période de questions des citoyens
15. Levée de la séance

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022, tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

384-11-2022

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2022**

Il est proposé par Alain Delisle, appuyée par Charli Fournier et résolue d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 octobre 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

385-11-2022

**4. Présentation et approbation des comptes**

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyée par Alain Delisle, d'approuver les comptes du mois d'octobre 2022 au montant de 132 970.28\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Période de questions**

Une période de questions réservée aux citoyens débute à 19h45.

- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang

386-11-2022

**6. Réfection du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang - décompte progressif #3 des travaux exécutés**

Il est proposé par Charli Fournier, appuyé par Alain Delisle et résolu de faire le paiement de 558 733,36\$ incluant les taxes à Excavation Léon Chouinard et Fils Ltée pour le troisième décompte progressif des travaux du 5e et 6e rang qui se répartit comme suit :

Sous-total – Travaux RIRL :	120 508.40\$
Sous-total – Travaux AIRRL :	419 447.98\$
Retenue de garantie (10%) :	(53 995.64\$)
TPS :	24 298.04\$
TVQ :	48 474.58\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

387-11-2022

**7. Appels d'offres de services regroupés**

Considérant que la MRC de La Matapédia procédera à un appel d'offres de services regroupé afin de réaliser le scellement des fissures sur les infrastructures routières;

Considérant que la municipalité prévoit la réalisation de travaux d'infrastructure sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de participer à l'appel d'offres de services regroupé 7.5-7000-18-50 scellement de fissures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

388-11-2022

**8. Rue des Cèdres**

Considérant que la municipalité de Sainte-Érène fait l'acquisition du prolongement de la rue des Cèdres;

Considérant que la municipalité de Sainte-Érène doit procéder à la signature d'un acte notarié;

Considérant que l'acte de vente inclut 9 cadastres appartenant à 11 propriétaires et qu'il y a des frais de mainlevées;

En conséquence, sur une proposition de Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte, il est résolu d'autoriser monsieur le maire, Sébastien

Lévesque et la directrice générale et greffière-trésorière, Marie-France Lévesque à agir en tant que signataire. Il est également résolu que la municipalité débourse les frais d'honoraires du notaire, les déboursés divers et l'enregistrement au registre foncier. Tandis que les frais de mainlevées seront aux frais des vendeurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**389-11-2022**

**9. Eaux usées**

Considérant qu'une problématique a été soulevée sur l'état de l'émissaire du système des eaux usées de Val d'Irène;

Considérant que ce bris majeur doit être réparé le plus rapidement possible;

Considérant qu'un seul entrepreneur a répondu aux demandes de soumissions.

En conséquence, il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Carmen Fournier et résolu d'octroyer le contrat aux Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc afin de procéder à la réparation des installations souterraines du Biosor.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**390-11-2022**

**10. Entente intermunicipale**

Considérant que la municipalité de Sainte-Irène a procédé à la signature d'une entente intermunicipale afin d'engager un coordinateur en loisir;

Considérant que la municipalité doit respecter ses engagements avec la municipalité de Val-Brillant;

En conséquence, sur une proposition de Charli Fournier, appuyé par Alain Delisle, il est résolu d'appuyer l'embauche du coordonnateur en loisir et de respecter les clauses prévues à l'entente. Acquitter les sommes relatives aux services reçus conformément aux modalités établies soit de 40% après déduction de la subvention.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**391-11-2022**

**11. Budget révisé**

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de faire une réaffectation budgétaire au poste d'administration général de 40 000\$ afin de le transférer au poste budgétaire du centre communautaire, loisir et culture. Ensuite, une réaffectation budgétaire au poste de voirie d'été de 40 000\$ au poste de voirie d'hiver.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**392-11-2022**

**12. Dodge Ram 2005**

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu d'octroyer le contrat de réparation du Dodge Ram 2005 à l'entreprise centre Ok Pneu d'Amqui pour un montant total de 2 325.62 taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 393-11-2022**      **13. Autres sujets :**  
**13. a) Fête de Noël - distribution de cadeaux**
- Il est proposé par Charli Fournier, appuyé par Nelson Thériault et résolu de procéder à l'achat de jouets pour chaque enfant de la municipalité qui seront inscrits à la distribution de cadeaux de Noël au montant de 30\$ à 35\$ par cadeaux.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 394-11-2022**      **13. b)-Demande d'aide financière – Maison des familles de La Matapédia**
- Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de faire un don de 75\$ à la Maison des familles de La Matapédia.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 395-11-2022**      **13. c) Demande de dons pour le centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent**
- Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Charli Fournier et résolu de faire un don de 50\$ au centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-St-Laurent.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 396-11-2022**      **13. d)-Demande d'aide financière pour l'accorderie de La Matapédia**
- Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nancy Lizotte et résolu de faire un don de 25\$ à l'accorderie de La Matapédia.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 397-11-2022**      **13. e)-Demande d'aide financière pour Les Amirams de la Vallée Inc**
- Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Charli Fournier et résolu de faire un don de 25\$ au Amirams de la Vallée Inc.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 13. f)-Vœux de Noël**
- Il est convenu par le conseil de ne pas participer à la campagne de souhait de Noël à la radio Rouge Fm.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- 14.Période de questions**
- Une période de questions réservée aux citoyens débute à 20h45.
- Redevances des carrières sablières
  - Budget révisé

398-11-2022

**15.Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy Lizotte, appuyé par Nelson Thériault et résolu de lever la séance à 21h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE  
CE 09<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2022**

---

Sébastien Lévesque  
Maire

---

Marie-France Lévesque  
Directrice générale et greffière-trésorière